

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie
Analysis of the role of the SME/SMI promotion policy in socio-economic development in Algeria

AMGHAR Malek^{1*}, Université de Bejaia, - Algeria, Laboratoire de recherche en management et techniques quantitatives « RMTQ » :

malek.amghar@univ-bejaia.dz

BOULAHOUAT Djazia², Université de Bejaia, - Algeria, Laboratoire d'études sociologiques : travail, éducation, réseau et espace

djazia.boulahouat@univ-bejaia.dz

Date de soumission : 2023-08-06 Date d'acceptation 2023-11-03

Résumé :

L'objectif de cet article vise à analyser les nouvelles orientations de la politique industrielle algérienne entamées depuis les années 2000, de mettre en évidence les différents dispositifs d'accompagnement qui en découlent ayant contribué à reconfigurer le paysage industriel national par la promotion de la PME/PMI.

L'apport de ce tissu industriel, qui n'a cessé de multiplier et se diversifier, sur le plan socioéconomique est très remarquable, et ce notamment par la création d'emploi et l'offre de biens et services diversifiée pour marquer une rupture avec une période marquée par une très faible activité entrepreneuriale.

Mots clés : PME/PMI, politique industrielle, emplois, développement socioéconomique.

Abstract:

The objective of this article aims to analyze the new orientations of the Algerian industrial policy initiated since the 2000s, to highlight the various accompanying mechanisms which result from it having contributed to reconfiguring the national industrial landscape by the promotion of SMEs. /PMI.

The contribution of this industrial fabric, which has continued to multiply and diversify, on the socio-economic level is very remarkable, and this in particular by the creation of employment and the supply of diversified goods and services to mark a break with a period marked by very low entrepreneurial activity.

key words: SME/SMI, industrial policy, jobs, socio-economic development.

* AMGHAR Malek.

Introduction :

Pendant plusieurs années, le développement du capitalisme s'est appuyé sur la grande entreprise fordiste. Malgré l'attention particulière donnée à cette catégorie d'entreprise surtout en termes d'investissement, le temps a montré ses limites. Il a été constaté un déséquilibre spatial en matière de répartition des activités économiques créant ainsi des régions sous développées, enclavement des régions les moins dotées de ces activités, se rajoute aussi les difficultés de redéploiement de la grande entreprise notamment en cas de crise, etc.

En effet, depuis pratiquement le début des années 70, l'échec de ces politiques industrielles qui se sont basées sur la grande entreprise fordiste a suscité un intérêt accru à la petite et moyenne entreprise comme alternative aux problèmes socioéconomiques connus durant la prédominance des industrie lourdes. Dès lors, plusieurs expériences de pays à travers le monde fondent leurs politiques autour de la PME/PMI (districts industriel italiens, SPL en France, clusters aux USA, etc.).

C'est ainsi que le phénomène de la PME/PMI occupe le centre d'intérêt aussi bien des chercheurs universitaires dans leurs travaux que des acteurs institutionnels dans leur politique du fait que cette catégorie d'entreprises dont le nombre et la contribution à la richesse nationale justifient l'intérêt qu'on y apporte.

L'Algérie n'est pas en reste, face aux évolutions rapides à l'échelle mondiale qui aggravent les écarts en matière de développement des pays et l'urgence que pose cette problématique afin que l'industrie nationale en PME/PMI soit remise en valeur en Algérie, une nouvelle stratégie de reconfiguration du paysage industriel national qui conditionne le développement du pays était nécessaire.

Ce constat est d'autant plus vrai, durant ces deux dernières décennies, une panoplie de dispositifs institutionnels de soutien qui ont été créés en Algérie (ANDI, FGAR, CGCI-PME, ANSEJ « ANADE », ANJEM, CNAC, les centres de facilitations et les pépinières d'entreprises, incubateurs) dans l'ultime objectif de promouvoir l'entrepreneuriat des PME susceptibles de densifier et de diversifier le tissu industriel national et de relever les obstacles au développement socioéconomique du pays.

Dans cette optique, la problématique de notre recherche consiste à se demander **quel est le rôle et l'impact des politiques de promotion de la PME/PMI engagées par les pouvoirs publics en matière de développement socioéconomique national ?**

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Le présent article vise, d'une part, à analyser les grandes orientations de la politique industrielle de l'Algérie depuis les années 2000, de mettre en évidence le poids des différents instruments mis en place pour reconfigurer le paysage industriel national en soutenant la création de PME et la densification et diversification du tissu industriel, et d'autre part, de mesurer l'apport du tissu des PME/PMI au développement économique du pays notamment à la création d'emplois.

Pour répondre à notre problématique et objectifs de recherche, le présent article s'est basée sur une analyse des différentes étapes ayant marqué l'évolution le climat des investissements en Algérie tout en mettant l'accent sur les différents organismes de promotion de l'entrepreneuriat privé ainsi que sur une collecte de données pour établir un bilan et mesurer l'impact de ces politiques sur le plan socioéconomique du pays.

LA PREMIER PARTIE : Les PME ; une nouvelle forme d'entrepreneuriat : Mise au point théoriques et conceptuelle

Cette première partie se veut une mise au point conceptuelle et théorique de la nouvelle forme d'entrepreneuriat sous forme de petite et moyenne dimension ainsi que la mise en évidence de ces caractéristiques et vertus socioéconomiques.

CHAPITRE 1 : Développement des PME et leur rôle dans le développement du territoire

Au début du 20^{ème} siècle le développement du capitalisme s'est largement appuyé sur le mythe de la grande entreprise, car bénéficiant d'avantages liés à sa grande dimension (économies d'échelle internes) et à la diversification de ses activités. L'intérêt était donc porté, pendant cette période, beaucoup plus sur la croissance de ces entreprises existantes que sur la création de nouvelles entreprises.

Mais, après la crise qu'a connu ces grandes organisations à partir des années 70, a conduit la plupart des pays ayant fondé leur économie sur cette catégorie d'entreprise, petit à petit au renversement de la donne, pour mettre l'accent et remettre au premier plan l'importance de la création de petites et moyennes entreprises et l'industrie à petite échelle. Ainsi, plusieurs auteurs, à l'instar de Julien P-A (1997), témoignent que « toutes les données convergent pour démontrer la montée autour de 1970 d'un nouveau dynamisme des PME dans les pays industrialisés ».

En effet, le rôle déterminant de ces PME commence à prendre de l'ampleur dans l'économie, ceci du fait que plusieurs pays dans le monde ont créé des institutions et adopté des mesures destinées à encourager leur développement. (La

mise en place d'organismes d'assistance aux PME date de 1948 au Japon, de 1953 aux Etats-Unis, de 1954 en Inde, de 1966 en Tanzanie et de 1976 en Turquie).

Le phénomène de la création d'entreprises est progressivement devenu depuis le début des années 80 un enjeu économique, social et culturel. En ce sens, la PME représente un facteur de renouveau et de redynamisation du tissu productif, un moteur de croissance économique, un générateur d'emplois, un moteur de progrès social et une réponse à des besoins nouveaux. En effet, nul ne peut nier aujourd'hui ce rôle important de la petite entreprise.

Premièrement : Définition des entreprises de petites dimensions

Les entreprises de petite dimension peuvent être classées en trois types, à savoir : les très petites entreprises (ou les micro-entreprises), les petites entreprises et les moyennes entreprises.

Selon Torrès O., « Les PME sont considérées comme des entreprises aux multiples vertus : adaptabilité, flexibilité, créativité, ambiance de travail conviviale, etc... »¹.

Donc, la PME se présente comme une entité économique de petite taille, de coût réduit et qui a une flexibilité qui lui permet de s'accommoder des particularismes locaux ou conjoncturels.

Elle garde une forte propension au développement et peut rapidement évoluer vers d'autres tailles plus importantes. La PME de ce fait, c'est l'entreprise qui investit, qui embauche, qui innove, etc., (Torrès, O 1999).

Toutefois, il existe une profusion de définition des différents types d'entreprises selon les pays.

L'Algérie a adopté la Charte de Bologne sur les PME en Juin 2000 et défini les différents types d'entreprises comme suit : « *La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprises, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et*

¹ OLIVIER T : « LES PME ». Ed. Flammarion. 1999. p 13.

réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 Millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars »¹.

La PME est définie par la réglementation algérienne comme étant : « toute entreprise de production de biens et de services, quel que soit son statut juridique, employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 02 milliards de dinars ou dont le bilan n'excède pas 500 millions de dinars et qui respecte le critère d'indépendance »².

Deuxièmement : Les caractéristiques des PME

Nous pouvons caractériser les PME selon différentes dimensions et / ou approches :

a. Les caractéristiques organisationnelles des PME :

Les PME de par leurs caractéristiques spécifiques (Julien P. A. et Marchesnay M. 1996)³ amènent à en retenir une définition organisationnelle déterminant une dynamique particulière à la petite et moyenne entreprise.

Cette dynamique est fondée sur trois bases de compétitivité dont on cite : la flexibilité, l'adaptabilité et la créativité.

- La flexibilité : Elle se définit comme l'aptitude à revenir sans coûts à la position initiale. Elle résulte d'une gestion et d'une technologie interne pouvant s'adapter rapidement au changement externe ou favoriser ce changement ;
- L'adaptabilité réside dans la capacité de passer d'une activité à une autre. L'entreprise doit alors supporter des « coûts de changement » encore plus complexes, ce qui justifie largement la répugnance des organisations à innover ou se diversifier. Elle peut donc chercher à bénéficier de l'innovation des autres entreprises en passant des contrats avec elles.
- La créativité réside dans la capacité de l'entreprise à créer de nouvelles activités.

Ainsi, la compétitivité procurée par la flexibilité et la créativité vise à la réduction de l'incertitude et à la limitation du risque.

b. Les caractéristiques spatiales des PME

- Les PME sont des dimensions qui peuvent « s'animer » à partir du niveau local (Joyal, 1997), à la différence des grandes entreprises qui s'étendent même au niveau global ;

¹ ASSALA Kh (2006), « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », 8^{ème} congrès international francophone en entrepreneuriat et PME. (CIFEPME). L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales 25, 26, 27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse.

²Journal officiel de la République algérienne n°777 du 15-12/2001, chapitre 02, article 4,5,6 et 7 page 04. La loi d'orientation sur la promotion de la PME n° 01-18 du 12.12.2001, Ministère de PME et de l'Artisanat.

³ Julien P. A et Marchesnay M (1996) : « L'Entrepreneuriat ». Ed. Economica, Paris. p79-80.

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

- Les PME sont source d'innovation dans la mesure où elles répondent à de nouveaux besoins créés par l'environnement de l'entreprise ;
- Les PME constituent un élément important dans le processus de revitalisation des systèmes productifs locaux et l'hypothétique sortie de crise, et ce notamment grâce à leurs capacités à fixer les emplois dans les espaces locaux.

Troisièmement : La typologie des PME

Dans une étude sur l'apport des PME dans le développement local, MIFSUD P (1991 : p111)¹ dégage trois types de petites entreprises selon qu'elles concourent au dynamisme de l'économie locale :

- a. Les petites entreprises traditionnelles** appartenant au secteur des biens de consommation, ces dernières font face à la demande dans laquelle la dimension des goûts personnels et des relations personnalisées jouent un rôle essentiel. Ce sont des petites entreprises qualifiées du secteur artisanal du point de vue juridique, administratif et économique ;
- b. Les petites entreprises sous-traitantes** : Par le biais d'une sous-traitance de spécialité, elles peuvent s'insérer dans une filière technique en expansion. Ce qui les obligera à avoir des produits et des techniques de production plus performantes. Elles apportent ainsi une contribution positive à la modernisation de l'appareil industriel. Facteur d'attraction pour l'implantation locale d'entreprises extérieures, les petites entreprises sous-traitantes ne peuvent être néanmoins des éléments entraînant le développement, sauf si elles s'inscrivent dans des réseaux locaux (fournisseurs, clients) ;
- c. Les petites entreprises innovantes** (ou startups) : elles se trouvent dans la plupart des systèmes productifs locaux. C'est des entreprises à l'écoute de la demande différenciée et nouvelle. Elles ont la capacité d'adaptation aux nouvelles technologies et aux nouveaux processus de production.

Quatrièmement : Le rôle macroéconomique des PME

Les PME jouent un rôle décisif dans le processus de développement économique et social d'un pays ou d'une région. De par la flexibilité de leurs structures, leurs capacités à s'ajuster aux pressions de la conjoncture économique, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions, elles occupent le centre d'intérêt des Etats et leurs politiques industrielles.

En effet, le cas des pays européens est assez exemplaire à cet égard. Le district de Prato¹ (Italie) constitue un exemple concret avec la multitude des petites

¹ FOURCADE. C : « Petite entreprises et développement local ». Actes du colloque international, Montpellier, mai 1988. p 111.

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

entreprises du textile (8500 entreprises) qui dominent dans tous les secteurs, assurant une grande stabilité à l'économie en employant 44 000 personnes. Les entreprises de petites et moyennes dimensions constituent un générateur potentiel d'emplois et de valeurs ajoutées. La PME constitue donc une mise stratégique pour amorcer la lutte contre le chômage en raison de sa capacité d'adaptation aux crises avec sa souplesse, son dynamisme et sa flexibilité.

a. PME et récession Economique

Les PME de par leur flexibilité et leur dynamisme créateur, ont permis à de nombreuses régions de traverser des conjonctures économiques difficiles de façon moins brutale que d'autres régions.

Ainsi, Julien P. A. et Thibodeau J. C (1984)² ont analysé le ressort de quatre régions du Québec pour la période de 1975 à 1982 caractérisée par une récession économique, en s'appuyant dans l'étude sur le comportement de 225 entreprises manufacturières comptant entre 5 et 199 employés. En effet, il a été constaté que durant la période considérée, ces PME ont créé 4663 nouveaux emplois.

b. Rôle de la PME dans l'innovation et la création d'emploi

D'après plusieurs expériences (Silicon Valley aux Etats-Unis, etc.), les PME innovantes jouent un rôle déterminant dans le développement économique d'une région ou d'un pays.

Pour, Sweeney G. P (1982)³ « L'innovation sous toutes ses formes : technologie, conception du produit, mode, procédés, est le principal catalyseur du progrès économique ainsi que le facteur déterminant de la productivité industrielle, de la croissance productive et de la compétitivité. L'innovation est le fondement même de la concurrence en ce qu'elle permet d'utiliser de nouveaux moyens, de meilleurs produits ou de meilleurs services pour satisfaire les besoins du marché ».

Dès lors que l'innovation est le moyen de croissance endogène, elle est même une condition essentielle de survie des petites entreprises.

Ainsi, plusieurs études et expériences ont démontré que la plupart des emplois créés proviennent surtout des PME.

¹ Courlet C (2001). « Les systèmes productifs localisés : de la définition au modèle ». In « Territoires et régions, Les grands oubliés du développement économique ». Ed. L'Harmattan. Paris 2001.p63.

² Julien P. A et Thibodeau J. C (1984). Cité in Bolduc C (1993) : « Les modèles Beaucerons d'entrepreneuship : un facteur explicatif de développement régional ? ». Mémoire de maîtrise en gestion des PMO. Université du Québec à Chicoutimi, Avril. p19.

³ Sweeney G.P (1982). « Les nouveaux entrepreneurs petites entreprises innovantes ». Edition d'organisation. Paris p52.

c. Les PME comme facteur de diversification de l'industrie

La PME de par sa dimension réduite, et l'existence d'une multitude d'unité de production, elle est considérée comme facteur de diversification de la production industrielle, ainsi que ses aptitudes à satisfaire les demandes locales restreintes.

d. Les PME comme facteur de diffusion de l'esprit entrepreneurial

Le fait d'avoir une forte création d'entreprises dans une région, les PME industrielles peuvent constituer un excellent instrument de diffusion de l'esprit entrepreneurial. La diffusion de ce dernier s'opère également par la facilité de reconversion des activités anciennes (artisanales) en activités industrielles modernes que permet la promotion des industries locales.

e. Les PME comme facteur de développement local

A la différence de la grande entreprise, les PME de par leurs caractéristiques (flexibilité et souplesse, peu exigeantes par rapport à la grande entreprise) qui facilitent leurs implantations dans les régions enclavées, elles peuvent constituer un élément apte à désenclaver les régions dépourvues en corrigeant les disparités en matière de développement causées par les grandes entreprises. Elles permettent de développer les régions qui n'auraient pu l'être s'il fallait attendre que les conditions d'implantation de la grande industrie soient réunies.

LA DEUXIEME PARTIE : la politique industrielle algérienne : contexte et évolution

Dans cette partie nous allons présenter les différents éléments de contexte caractérisant l'évolution des conditions de création d'entreprises et de la politique industrielle algérienne pendant cette dernière décennie.

CHAPITRE 1 : Analyse des éléments de contexte de mise en place et d'évolution de la stratégie industrielle algérienne

Le contenu et les contours de la politique industrielle algérienne ne peuvent être analysés en dehors de leur contexte de mise en œuvre et des programmes de réformes qu'a connu ce pays. L'évolution du contexte algérien du point de vue économique peut être catégorisé en trois phases principales : la première (1962-1988) correspondant à la phase de développement Etatique planifiée et la deuxième (1988-1993) les réformes sur l'autonomie des entreprises publiques et la troisième (1993-à nos jours) caractérisée par un développement libéral.

La première phase de 1962-1993, qui est une phase de développement Etatique planifiée, est fondée sur un modèle de développement national autocentré, connu sous le nom du modèle des « industries industrialisantes », qui a servi comme référence théorique au processus d'industrialisation algérien et qui a pour objectif la création d'un système industriel cohérent et intégré. Il vise à propager à partir des pôles industriels ; la croissance, le progrès et le dynamisme.

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Ce modèle, quoi qu'ayant fortement contribué à la mise en place d'une industrie algérienne, a connu un début de remise en cause dès le début des années 80 ; celle-ci s'est amplifiée dans les années 90 avec le changement d'orientation politique du pays et le retournement de la conjoncture économique (Plan d'ajustement structurel). Cette situation aggravée par les deux chocs pétroliers et les programmes d'ajustement structurel qui ont suivi ont entraîné une chute de la production manufacturière et des capacités industrielles du pays par les fermetures d'entreprises publiques et la perte d'emplois. Ce qui allait modifier la vision des choses en matière de stratégies de développement économiques.

Tandis que la troisième phase de 1993 à nos jours correspondant à la phase de développement libéral, a vu le pays s'orienter vers l'économie de marché, avec comme but principal le développement de l'entrepreneuriat privé axé sur la PME/PMI innovantes.

La volonté de promouvoir le secteur privé et le développement de l'économie nationale s'est concrétisée par la création d'un Ministère de la petite et moyenne entreprise, ainsi que la mise en place du code des investissements de 1993. Ce dernier est considéré comme l'une des mesures fondamentales destinées à promouvoir l'investissement. Ce qui a donné par la suite une véritable impulsion au processus de création d'entreprises privées. Dans ce cadre, nous citerons également la création de nombreux instruments et dispositifs visant l'octroi aux entrepreneurs potentiels de nombreux avantages, notamment fiscaux et parafiscaux, de nature à encourager la création d'entreprises privées innovantes et à stimuler la dynamique entrepreneuriale.

Cependant, face aux défis majeurs qu'il devra affronter dans son insertion dans l'économie mondiale, L'Etat algérien a mis en place une nouvelle stratégie industrielle et un schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2025 qui, à travers les agglomérations d'entreprises qui se forment dans plusieurs régions du pays, prévoient l'orientation du tissu industriel vers des organisations industrielles et territoriales de type pôles de compétitivité, technopôles et/ ou clusters. Cette nouvelle politique vise notamment l'amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques qui doivent se mettre au diapason des exigences de l'économie mondiale et s'y adapter rapidement pour pouvoir faire face aux menaces et tirer le maximum de profit des opportunités qui se présentent.

Dès lors, un vaste chantier a été lancé dans le cadre du SNAT 2025 afin de préparer le terrain pour le lancement et la création de pôles de compétitivité, technopôles et/ ou clusters. Il s'agit notamment des projets de création de nouvelles villes et de nouvelles villes industrielles intégrées, de nouvelles zones

industrielles, des routes et autoroutes, centre de recherche et de transfert de technologies, des incubateurs et pépinière d'entreprises etc.

CHAPITRE 2 : Conditions de mise en place et objectifs de la stratégie industrielle

Lors des assises de l'industrie, il a été annoncé par le ministère de l'industrie qu'une stratégie industrielle a été mise en place pour fixer les secteurs d'activités prioritaires pour les investissements. Il s'agit notamment des industries de la mécanique, de la sidérurgie, de la métallurgie, de l'électronique et de l'électrique (ISMME), la pétrochimie, la chimie organique et la pharmacie.

Quoique les premiers objectifs stratégiques aient été définis, une panoplie de dispositifs et de projets de lois sont mis en place, cette stratégie industrielle demeure en gestation pendant plusieurs années après l'annonce de sa mise en place.

En effet, il a fallu attendre jusqu'au 31 Octobre 2011 pour que le projet portant mise en place de la stratégie industrielle et de la promotion des investissements soit signé entre le gouvernement algérien et le programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD).

L'objectif assigné à ce projet est de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles (PME/PMI) créatrice de richesses et d'emploi, capable de substituer à l'importation et celle qui sont orientées vers l'exportation d'une part, et d'autre part la contribution à une plus grande efficacité du déploiement spatial de l'industrie, le développement de l'innovation industrielle ainsi que le développement des compétences des ressources humaines.

Chapitre III : Les grandes orientations stratégiques de la politique industrielle en Algérie

Ce chapitre vise à présenter les principales orientations stratégiques de la politique industrielle algérienne et l'importance qu'elles recèlent pour bâtir une industrie nationale forte capable de relever les défis du développement socioéconomique du pays ;

Les principaux objectifs de la stratégie industrielle sont au nombre de trois :

- La réaliser d'une croissance industrielle durable ;
- La densification du tissu industriel national et ainsi l'endogénéisation du processus de croissance ;
- La réussite du processus d'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale avec l'acquisition de pouvoirs de négociation.

Pour ce faire, dans son contenu, cette stratégie est scindée en plusieurs volets, entre autres :

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

- Un volet relatif à la nouvelle politique de déploiement industriel dans sa dimension sectorielle et spatiale ;
- Un volet relatif aux politiques d'accompagnement du développement industriel. Il s'agit entre autres de dispositifs d'aide et de promotion de la création de PME/PMI, de programmes de mise à niveau des entreprises, d'appui à l'innovation et à l'utilisation des TIC, etc.

Premièrement : Le déploiement sectoriel de l'industrie

Dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle, plusieurs branches d'activités jugées porteuses ont été ciblées afin de promouvoir leur développement et prolifération. Il s'agit des industries classées d'une part en fonction de leur potentiel de croissance, création d'emploi, taille, intensité technologique, et d'autre part en fonction de leur positionnement sur le marché.

En se basant sur un rapport de travail du ministère de l'industrie et de la promotion des investissements sur la stratégie et politique de relance et de développement industriel, le diagnostic de la structure industrielle du pays a révélé que les activités productives prédominantes sont situées dans la dernière étape du processus de production comme les industries d'extraction de ressources naturelles, les industries d'assemblage et de conditionnement, etc.

Le déploiement sectoriel de l'industrie vise à convertir ces activités industrielles simples vers des activités plus complexes créatrices de valeur ajoutée. Dans ce cadre, il est recommandé pour les entreprises dont l'activité industrielle est liée à l'assemblage et au conditionnement d'intégrer d'autres activités liées à la conception du produit final telle que les industries électriques, les industries pharmaceutiques, les industries mécaniques et les industries agro-alimentaires. Aussi, la transformation industrielle des ressources naturelles en produits manufacturier exportable telle que la pétrochimie, les engrais, la sidérurgie et les matériaux de construction, l'encouragement de nouvelles industries telle que l'industrie de l'automobile et celles liés aux nouvelles technologies, la création de zones industrielle destinées à l'accueil des entreprises facilitant ainsi leur mise en réseau. Pour ce faire, des centres de facilitations et des pépinières d'entreprises destinés à accompagner et orienter les porteurs de projets ont été créés à cet effet.

Deuxièmement : Le déploiement spatial des activités industrielles

La répartition non équilibrée ou l'insuffisance des infrastructures de base, de centres de recherche et de formation et d'activités économiques entre certaines régions du pays a suscité une autre vision du développement spatial des industries.

En effet, la nouvelle stratégie industrielle prévoit de redessiner le paysage industriel du pays en posant la problématique de la localisation spatiale des industries. Il a été prévu, dans ce cadre, de créer des zones de développement industriel intégré (ZDII) qui mettront à profit la proximité spatiale pour mettre en

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

réseau les entreprises, les structures publiques de régulation ainsi que les structures de recherche et de formation.

Dans ce contexte, le concept de district industriel marshallien et celui des clusters de Porter sur lequel s'est basé, au cours de ces dernières années, l'industrialisation de beaucoup de pays à travers le monde, a inspiré l'Etat algérien à s'inscrire dans la même logique en définissant une nouvelle politique industrielle qui donne une importance vitale aux synergies qui se créent entre les entreprises et les autres acteurs qui partagent le même espace.

Dans ce sens, et dans l'objectif de former les clusters, il faut exploiter la concentration spatiale des activités économiques et la proximité des centres de recherche-formation et autres types d'infrastructures et de moyens pour développer les interactions et les coopérations horizontales entre les différents acteurs du milieu.

Il a été identifié comme régions compétitives disposant de ces potentialités ; Alger, Annaba, Bejaia, Blida, Constantine, Jijel, Oran, Ouargla, Sétif, Sidi Bel Abbes, Skikda, Tizi Ouzou et Tlemcen. Trois types de Zones industrielles sont prévus dans le cadre des politiques incitatives aux entreprises à s'y installer : 7 zones d'activités polyvalentes, 3 technopôles et 4 zones spécialisées.

Chapitre IV : Etat des lieux de l'écosystème entrepreneurial en Algérie

Ce chapitre vise à revenir les conditions de création d'entreprises en Algérie, mais aussi l'évolution positive qu'a connu l'écosystème entrepreneurial depuis l'entame du processus de libéralisation de l'économie nationale et les nouvelles orientations stratégiques basées sur l'entrepreneuriat privé.

En effet, en s'inscrivant dans la continuité des réformes économiques entamées vers la fin des années 80 et en plus des instruments mis en place durant les années 90, l'importance et les enjeux stratégiques que présentent les PME/PMI pour l'économie nationale ces dernières années, a suscité un intérêt accru auprès des autorités publiques algériennes à miser davantage sur cette catégorie d'entreprise et ce, en mettant en place plusieurs structures destinées à promouvoir, accompagner et à propulser l'investissement en PME/PMI. Il s'agit de centres de facilitation, des pépinières d'entreprises, des programmes de mise à niveau ainsi que la mise en place de plusieurs dispositifs octroyant des avantages fiscaux, parafiscaux et financiers que nous pouvons présenter ainsi :

Il faut rappeler que depuis ces dernières décennies, la promotion de l'activité entrepreneuriale a occupé une place prépondérante dans toutes les politiques publiques algériennes ces deux dernières décennies.

Ce constat est d'autant plus vrai que depuis pratiquement les années 90, les autorités publiques algériennes n'ont cessé d'introduire dans les politiques

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

publiques des mesures (lois, codes, textes) visant à bâtir un environnement favorable destiné à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation.

Dans le but de mettre en place une atmosphère propice à l'entrepreneuriat et à la promotion de l'innovation par les startups, les pouvoirs publics algériens ont entrepris une démarche basée sur quatre axes majeurs :

- Bâtir un cadre réglementaire et législatif favorisant l'acte d'entreprendre ;
- Mettre en place des dispositifs, organismes et mesures destinés à appuyer la création d'entreprises ;
- Mettre en place un cadre stimulant les capacités d'innovation notamment des jeunes universitaires par la création de concours, de prix, des financements et autres avantages ;
- Mettre en place des structures d'accompagnement des porteurs de projets (pépinières, centres de facilitation, incubateurs, etc.).

L'ensemble de ces mesures prises s'inscrivent dans une politique de promotion de l'entrepreneuriat notamment en milieu des jeunes donnant ainsi, naissance à un écosystème entrepreneurial susceptibles de prendre en charge les porteurs de projets durant le processus entrepreneurial et réussir à former des entrepreneurs aptes à contribuer au développement socioéconomique du pays.

En effet, nous avons remarqué que depuis le début des années 2000, plusieurs acteurs et dispositifs dédiés à la promotion de l'entrepreneuriat qui ont vu le jour, nous citons l'exemple de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) actuellement devenue Agence Nationale d'Appui et de développement de l'Entrepreneuriat (ANAD), l'agence nationale de financement du micro-crédit (ANGEM), la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), le Programme d'Appui Jeunes Emploi (PAJE) lancé en 2012 qui un programme cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne visant la réalisation d'un programme d'appui au développement et à la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et de l'employabilité des jeunes en proposant des services innovants susceptibles de favoriser le leadership et l'entrepreneuriat. Nous citons aussi l'exemple d'une initiative privée par la création du Cercle d'Actions et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE) comme espace de rencontre, d'échange et de communication autour des questions liées à l'entrepreneuriat et l'environnement entrepreneurial de façon général.

C'est ainsi que plusieurs autres organismes et fonds de financement ont été créés visant à promouvoir les PME/PMI, l'innovation, parmi eux nous présenterons les plus importants :

Premièrement : Les instruments de financement de l'entrepreneuriat

Depuis les réformes amorcées du processus de l'ouverture et de libéralisation de l'économie algérienne, plusieurs instruments d'aide, de soutien et de financement qui ont été créés pour accompagner la réussite de la nouvelle politique industrielle nationale. Nous présentant dans ce qui suit les instruments les plus actifs dont leurs rôles et missions :

a. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Il a été créé en 1996 et se charge du :

- Soutien, l'orientation et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets ;
- Octroi d'avantages et aides sous différentes formes (financières et non financières);
- L'accompagnement des entrepreneurs et le suivi des investissements ;
- L'encouragement de toute initiative visant la création et la promotion de l'emploi ;
- L'intermédiation entre les banques et les différents organismes et institutions financières et les entrepreneurs investisseurs.

L'ANSEJ est considéré comme l'un des dispositifs les plus dynamiques en matière de création d'entreprises (PME/PMI) au niveau national vu qu'il vise la catégorie des jeunes âgés entre 19 et 35 ans qui représente la catégorie la plus importante dans le pays.

b. Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI - 2001)

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est un établissement public dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière créée en 2001 dans le but d'accomplir les missions suivantes :

- La promotion, le développement et le suivi des investissements nationaux et étrangers ;
- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non-résidents ;
- La facilitation de toute procédure administrative pour la création des entreprises à travers la mise en place d'un guichet unique ;
- La garantie de bénéficier des avantages (exonération des droits et taxes);
- La sensibilisation des investisseurs étrangers potentiels.
- Gérer le Fonds d'Appui à l'Investissement ;
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption.

Par ailleurs, un ensemble d'organismes complémentaire ont été créés pour accompagner l'ANDI dans la réalisation de ses missions. Il s'agit du :

- **Le Conseil National de l'Investissement (CNI):** Il est placé sous l'autorité du Premier Ministre, chargé de proposer la stratégie et les priorités pour le

développement des investissements ainsi que l'identification des avantages et des formes d'assistance pour ces derniers ;

- **Le Guichet Unique** : Il est créé au sein de l'ANDI un guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement. Il a pour mission la vérification de la réalisation des facilités de procédures et des formalités pour la création des entreprises et la réalisation des projets d'investissement à travers l'entretien des relations permanentes avec les organismes concernés : la Direction des impôts, la Direction de l'Emploi, Département du Trésor, les municipalités concernées...etc.

- **Le Fonds national d'investissement (FNI)** : Il a été créé en 2009. Avec la création de 48 antennes régionales, le but était de lui faire jouer un rôle important dans le financement des PME.

Dès lors, plusieurs fonds d'investissements privés pour le financement des PME commencent à se développer, notamment des fonds d'amorçage et de capital risque tels que Finalep, Maghreb Private Equity et Sofinance, mais ces derniers demeurent encore marginaux.

c. La loi du 12/12/2001 relative à l'orientation sur la promotion de la PME

C'est dans le souci de construire un système industriel intégré que fut promulguée la loi d'orientation sur la PME en 2001 qui vise à accorder une importance accrue aux activités de sous-traitance afin de densifier le tissu de la PME. Dans ce cadre, un conseil national visant à promouvoir la sous-traitance a été créé.

Elle vise aussi à orienter les PME quant à l'accès aux avantages et facilités existantes, encourager l'investissement en PME et les PME exportatrices, mettre en place un système d'information efficace sur les PME, etc.

d. Fonds de Garantie des Prêts (FGAR)

L'accès des PME/PMI aux financements bancaires demeure difficile et les autorités publiques ont mis en place des fonds de garantie tels que le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) et la Caisse de garantie des crédits et investissements des PME (CGCI).

Le FGAR est un établissement public sous l'autorité du Ministère des petites et moyennes entreprises et l'artisanat ayant une personnalité morale et une autonomie financière. Il a été créé par le décret exécutif N° 02/373 du 11/11/2002.

Néanmoins, c'est à partir du 14 mars 2004 que ce fonds a commencé officiellement ses activités.

L'objectif qui lui a été attribué est de faciliter l'accès des investisseurs aux prêts bancaires de moyen terme à travers la présentation des garanties que les banques leur exigent. Notons que la proportion de la garantie de prêt peut aller jusqu'à 70 %.

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Le présent dispositif intervient donc par l'octroi de garanties aux bailleurs de fonds dans les prêts d'investissement ou les fonds de roulement (crédits d'exploitation).

Les services du fonds de garantie sont destinés uniquement aux entreprises qui y adhèrent et ce, en payant une prime annuelle de 2% du montant du prêt pendant toute la durée du prêt.

Pour pouvoir bénéficier de cette garantie, le projet doit être :

- Soit la création d'une nouvelle activité économique ;
- Soit le développement et l'extension d'une activité économique existante ;
- Soit le renouvellement des équipements de l'entreprise.

Par ailleurs, en plus de ces garanties offertes aux investisseurs, pour les prêts aux entreprises destinés à l'investissement, l'Etat a mis en place des taux d'intérêt bonifiés (3,5% au lieu de 5,5 %), les crédits accordés dans ce cadre ayant été portés de 5 à 7 ans avec un différé de remboursement porté de 2 à 3 ans, et pourra atteindre 15 ans avec un différé de 5 ans. Les pouvoirs publics ont également inscrit, dans la Loi de finances 2012, le soutien aux PME en difficulté financière avec la restructuration de leurs dettes et la prise en charge, par le Trésor, des frais financiers et intérêts liés à leurs dettes.

Deuxièmement : Les instrument d'accompagnement à la création d'entreprises

Bien que cet ensemble de dispositifs et de mesures, précédemment présentés, aient contribué largement à la densification et la diversification du tissu industriel national, il n'en demeure pas moins qu'en pratique restent limités et relèvent un certain nombre d'insuffisances. Il s'agit de développer davantage les infrastructures de bases, d'améliorer le climat des affaires et surtout le développement du capital humain et des compétences comme facteur indispensable de réussite et de croissance aussi bien des entreprises que l'économie nationale.

C'est dans ce sillage que d'autres programmes de soutien et structure d'accompagnement ont été créés ou lancés pour consolider les efforts et l'efficacité des organismes créés jusque-là. Il s'agit de la création de centres de facilitation, lancement de programmes de mise à niveau des PME, et récemment la création d'incubateurs, l'ensemble vise à accomplir les missions de la stratégie industrielle nationale et réussir à bâtir une industrie nationale dense, diversifiée et complémentaire. Nous citons :

a. Programmes de mise à niveau et d'amélioration de la compétitivité des PME

Dans le but d'améliorer la compétitivité des PME, en juillet 2010, l'Etat algérien a lancé un programme de mise à niveau des entreprises existantes (MEDA I ou PME I) piloté par l'agence nationale pour le développement de la PME

(ANDPME). Ce programme est doté d'une enveloppe financière de 386 Mds DZD (près de 4 Mds d'Euro) sur 5 ans, visant la mise à niveau de 20 000 entreprises et la création de 200 000 PME susceptibles de devenir la locomotive du développement économique du pays. Des secteurs à forte valeur ajoutée ont été identifiés, tels que les industries mécaniques, le BTPH, la pêche et les services, et leur développement devra booster de 5 à 10 % la part de l'industrie dans le PIB.

Toutefois, ce programme devait être complété en mars 2011 par un autre programme d'appui aux PME et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication appelé MEDA II ou PME II. Il est doté d'un budget de 44 M. Euro, financé à hauteur de 40 M. Euro par l'union et de 4 M. Euro par l'Etat algérien. Le programme visait la mise à niveau de 150 à 200 PME appartenant aux secteurs de l'industrie agro-alimentaire, des matériaux de construction, de la mécanique, de la transformation des métaux, de la chimie et de la pharmacie, de l'électricité, de l'électronique et des TIC (publications du service Economique Régional d'Alger, Janvier 2012)

b. Les pépinières d'entreprises et centres de facilitation

Ce sont des structures destinées à héberger et accompagner les nouvelles entreprises durant les premières années de leurs existences.

Sur les quatre pépinières créées au niveau national, 29 projets hébergés en 2012 pour enfin créer 28 entreprises¹.

Dans le cadre de la nouvelle politique industrielle, il est prévu aussi de créer 14 centres de facilitation pour accompagner les porteurs de projets.

Dans le bulletin statistique de 2012 du ministère de l'industrie, sur les douze centres de facilitations mis en œuvre au niveau national, 4180 porteurs de projets ont visité ces centres, 2052 projets ont été accompagnés pour arriver à créer 587 entreprises qui créent 1544 emplois.

Les projets hébergés à leur niveau relèvent de différents secteurs, à savoir : BTPH, Services, industrie textile, Pêche, artisanat, bois, recyclage des déchets, TIC, Agro-alimentaire et certains d'autres projets innovants ont été hébergés aussi, tel que les fibres optiques, le GPS, la production de la signalétique, l'énergie solaire.

C. La création des incubateurs comme nouvel instrument d'accompagnement et de promotion de l'entrepreneuriat en Algérie

Le passage de l'économie algérienne d'une économie planifiée vers une économie de marché a engagé les autorités algériennes dans un grand processus de réformes et de mise en place de structures et organismes capables de porter ces

¹ Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement : « Bulletin d'information statistique de la PME ». Année 2012. Edition 2013

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

changements, partant du code des investissements, loi sur la monnaie et le crédit, création de plusieurs organismes d'aide à la création d'entreprises privées, création d'un ministère dédié à la PME, création d'un ministère dédié à l'économie de la connaissance et aux startups, ...etc., jusqu'à la création, ces dernières années, de plusieurs incubateurs à l'échelle nationale comme structures d'accompagnement aux porteurs de projets d'entreprises et / ou de startups innovantes.

En effet, avec la prise de conscience du retard énorme qu'a connu l'Algérie en matière des technologies de l'information et de la communication ainsi que les multiples exigences aussi bien internes qu'externes au pays, la réforme de l'administration publique par l'introduction de la numérisation (TIC) est la première réforme ayant retenu l'attention des autorités publiques comme secteur susceptible de jouer un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie et de la société.

Ainsi, dans le cadre de la stratégie E-Algérie, une politique nationale en faveur du développement et de la promotion des parcs technologiques a été mise en place dans le but d'accompagner cette volonté de faire une transition vers une société numérique.

Dans ce cadre, plusieurs incubateurs comme espaces de fertilisation des idées innovantes et de création de startups ont vu le jour à travers le pays.

Le cyber-parc de Sidi Abdellah en est l'un des premiers incubateurs qui ont été créés en 2010 comme espace destiné à héberger et promouvoir la création des startups dans le domaine des TIC, et ce, dans le but de préparer la société algérienne vers les technologies du numérique et avoir une certaine synergie avec l'industrie. En 2012 fut la création d'un deuxième incubateur à Ouargla, et l'an 2013 a été marqué par la création de deux incubateurs : incubateur « Technobridge » de l'institut national des télécommunications d'Oran et l'incubateur de l'université de Batna. Ces incubateurs dédiés au TIC sont pilotés par l'agence nationale de développement des parcs technologiques (ANPT) en vue d'encourager les porteurs de projets innovants à créer des startups dans le domaine des TIC tout en leur procurant un accompagnement adéquat jusqu'à la concrétisation de leur projet voire même leur offrir un lieu d'hébergement.

Bien que l'apparition des incubateurs en Algérie soit très récente qui a connu un développement et une activité très timide pendant leurs premières années, il n'en demeure pas moins que ce type de structure d'accompagnement a connu, lors de son introduction à l'université algérienne, ces deux dernières années, un

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

développement et une activité remarquable et un engouement sans précédent des étudiants porteurs d'idées de projets à l'entrepreneuriat.

L'introduction de la création des incubateurs universitaires est intervenue dans le souci de lutter contre le phénomène du chômage et de favoriser l'employabilité des nouveaux diplômés (acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour trouver un emploi et développer leur employabilité ou à créer leur propre emploi en stimulant l'esprit entrepreneurial).

Il est à noter que ces incubateurs universitaires s'inscrivent dans une dynamique nationale qui vise à développer l'esprit entrepreneurial et l'innovation en milieu universitaire et les synergies entre la recherche universitaire et l'industrie.

En plus de l'ensemble des mesures d'aides et de soutiens par la création de fonds financement de startups, avantages fiscaux et aides financières, etc., l'accompagnement de cet entrepreneuriat est devenu, ces dernières années, une préoccupation majeure des autorités publiques. La création d'incubateurs à l'échelle nationale a connu, ces deux dernières années, une progression sans précédent pour passer de 15 incubateurs seulement au début des années 2010 jusqu'à 91 incubateurs en 2023, créés seulement au niveau des établissements universitaires du pays.

Dans le cadre de cette nouvelle orientation appuyée par les différents programmes d'aide et de promotion des startups mis en œuvre par les pouvoirs publics en Algérie, pour mettre l'accent sur le rôle des incubateurs notamment universitaires, ce secteur a connu une progression quantitative appréciable. Selon la déclaration du ministère chargé de l'économie de la connaissance et des startups, depuis le début de l'année 2021, sur 3516 demandes, 751 entreprises ont été labellisées start-up¹, et en 2023, selon la même source, plus de 5000 startups recensées dont 1100 ayant obtenu le label « startup » ou celui de « projet innovant ».

LA TROISIEME PARTIE : Regard sur le niveau de développement et l'impact du secteur des PME/PMI

Cette deuxième partie expose de manière générale et non détaillées, c'est-à-dire, organismes par organismes, les résultats atteints à travers la mise en place de ces

¹ *Algérie : plus de 750 start-up « labellisées » in <https://www.jeuneafrique.com/1324997/economie/algerie-plus-de-750-start-up-labellisees/> publié le 08/03/2022

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

structures d'aides, de soutiens et de financement de l'entrepreneuriat ainsi que leur impact sur l'économie nationale.

Chapitre 1 : méthodologie de recherche et étude de terrain

Dans le présent chapitre nous exposerons la démarche méthodologique de l'étude de terrain. En effet, pour mener à bien notre étude de terrain, notre démarche méthodologique s'est articulée essentiellement autour de deux points. Le premier a consisté en la recherche des différentes sources d'informations et de données susceptibles de répondre à notre objectif de recherche, mais aussi à faire un choix et une sélection d'informations contenue dans les banques de données notamment du ministère de l'industrie et de la PME ainsi que la caisse nationale d'assurance et de sécurité sociale.

Le second point, a trait à la construction de notre propre base de données à partir des informations recueillies et aussi au traitement et à l'analyse de ces dernières par rapport à notre objectif et problématique de recherche.

Chapitre 2 : La contribution des PME/PMI à la densification et diversification du tissu industriel et au développement socioéconomique national

Les PME jouent un rôle très déterminant dans le développement économique et social d'un pays. De par la flexibilité de leurs structures, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions, elles ont marqué une rupture par rapport à la période des années 70, 80 et même 90 et ce, en matière de diversification des secteurs d'activités, d'offre de biens et services et de création de la valeur ajoutée, mais aussi en termes de création d'emplois et de distribution des revenus.

En effet, le tissu des PME/PMI algérien n'a cessé de se développer tant en quantité qu'en qualité et est en train de se frayer une voie pour être une locomotive économique efficace au service du développement économique national.

Premièrement : Evolution des PME/PMI en Algérie entre 2013-2022

Tableau N° 1 : Evolution des PME/PMI privées en Algérie entre 2013-2022

Années	Nombre de PME			
	Création	Réactivatio n	Fermeture	Cumul
Année 2015	84 223	6 949	8 646	934 037
Année 2016	108 538	14 127	34 471	1 022 231
Année 2017	73 314	13 663	34 972	1 074 236
Année 2018	63 531	16 126	12 291	1 141 602
Année 2019	57 642	14 402	20 550	1 193 096
Année 2020	43 558	11 487	17 297	1 230 844
Année 2021	57 129	12 675	14 508	1 286 140

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Année 2022	80 531	12 088	19 179	1 359 580
-------------------	--------	--------	--------	-----------

Source : Elaboré par l'auteur à partir des bulletins statistiques du ministère de l'industrie pour les années 2015-2022.

Les statistiques que présente le tableau n°1 montre bien qu'au fil des années, la population des PME/PMI est en évolution accrue pour enregistrer un taux d'évolution de 45,55 % entre 2015 et 2022. Il y a lieu de souligner que cette population des PME/PMI est prédominée par le secteur privé.

Cette évolution positive est le résultat de l'amélioration du climat des investissements national notamment par la mise en place de plusieurs instruments, politiques et projets de lois visant la promotion du secteur des PME/PMI.

Un autre fait marquant l'évolution des PME/PMI en Algérie est le taux de fermeture qui est passé de 8646 cas de fermeture en 2015 à plus de 16000 cas de fermetures en moyenne entre 2020 et 2022, soit une augmentation de l'ordre de 85,05 %. Cet état de fait peut-être expliquée en partie par les effets de la crise sanitaire du Covid-19 causant une crise économique et un ralentissement mondial. Toutefois, le cumul du nombre de PME évolue d'une année à une autre et n'a pas été impacté par les fermetures.

Deuxièmement : Evolution des PME selon le secteur d'activité entre 2013 et 2022

Tableau N° 2 : Evolution de la population des PME privées totale selon le secteur d'activité en Algérie (2015 et 2022)

Secteurs d'activité	2015	2016	2017	2018
Agriculture	5625	6130	6599	7068
Hydrocarbure, énergie, mines et services liés	2639	2767	2887	2981
BTPH	168 557	174848	179303	185121
Industrie manufacturière	83 701	89597	94930	99865
Services	456373	513647	548195	585915
Artisanat	217142	235242	242322	260652
Total	934037	1022231	1074236	1141602

Suite du tableau n°2 :

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2022	Evolution en %
Agriculture	7481	7690	8010	8404	49,40 %
Hydrocarbure, énergie, mines et services liés	3066	3115	3243	3371	27,73 %
BTPH	190170	193965	199 331	204452	21,29 %

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Industrie manufacturière	103693	106121	109 991	115992	38,57 %
Services	614375	625999	662185	703499	54,15 %
Artisanat	274554	288724	303605	324085	49,25 %
Total	1193 339	1225614	1286365	1359803	45,58%

Source : Elaboré par l'auteur à partir des bulletins statistiques du ministère de l'industrie pour les années 2015-2022.

Selon les statistiques disponibles du ministère de la PME, les secteurs d'activités les plus dynamiques en matière de création d'entreprise sont ceux des services (soit une évolution de 54,15 % entre 2015 à 2022) ensuite le secteur de l'agriculture, celui de l'artisanat et l'industrie avec respectivement un taux de 49,40 %, 49,25 % et 38,57 %.

L'évolution des PME créées dans le BTPH enregistre un taux d'évolution de 21,29 % nettement inférieur à celui du niveau global de croissance des PME entre ces deux dates.

Quoique le tissu des PME/PMI a connu une amélioration remarquable surtout en matière de diversification des secteurs d'activités, un grand effort en matière d'orientation s'impose aux dispositifs d'accompagnement afin d'encadrer les jeunes porteurs de projets en les orientant davantage vers les activités de transformation industrielles et des activités complémentaires avec celles existantes pour susciter des synergies (sous-traitance) et une dynamique de clusters.

Troisièmement : Evolution des emplois créés par les PME/PMI entre 2015 et 2022

Nul ne peut nier l'apport de la dynamique entrepreneuriale par la prolifération de la population des PME/PMI dans la croissance et développement économique du pays. En effet, depuis la mise en place du processus de libéralisation de l'économie nationale et l'ensemble des mesures dédiées à la promotion de l'investissement privé (code des investissements, loi sur la monnaie et le crédit, dispositifs de financement et de soutiens à l'entrepreneuriat, etc.), la population des PME/PMI au niveau national n'a cessé de croître, notamment à partir du début des années 2000, date marquée par la création et le renforcement de plusieurs organismes et mécanismes en faveur des porteurs de projets d'entreprises.

Tableau N°3 : Evolution des emplois créés par les PME/PMI entre 2015 et 2022

PME	2015	2016	2017	2018
Privés	2 327 293	2511674	2632018	2 702 067
Publiques	43 727	29024	23452	22 197
Total	2 371 020	2 540 698	2655470	2 724 264

 Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Suite du tableau N° 3

PME	2019	2020	2021	2022
Privés	2 864 566	2 968 618	3 114 860	3 288 213
Publiques	21 085	20 898	20 108	19 608
Total	2 885 651	2 989 516	3 134 968	3 307 821

Source : Elaboré par l'auteur à partir des bulletins statistiques du ministère de l'industrie pour les années 2015-2022.

A la lumière des statistiques présentées dans le tableau n°3, force est de constater qu'une tendance haussière remarquable durant ces dernières années en termes de création d'emploi, suite à la mise en place de mesures incitatives et encourageantes en faveur de l'entrepreneuriat privé et à l'augmentation de la population des PME/PMI connues comme pourvoyeurs d'emplois et de richesse.

En effet, le nombre d'emplois cumulé en 2015 était de 2 371 020 pour passer à un total de 3307821 postes d'emplois en 2022, soit une augmentation de 39,51%.

Cette augmentation du nombre d'emplois créés pendant cette période est expliquée par une croissance accrue des créations de PME/PMI privées après la mise en œuvre notamment de plusieurs dispositifs institutionnels de financement et octroi de plusieurs avantages fiscaux et parafiscaux.

Conclusion :

A l'issu de cette communication, nous nous sommes aperçus que sur le plan institutionnel, les autorités publiques, depuis pratiquement les années 2000 ont fait un saut qualitatif et quantitatif en matière de politiques d'accompagnement du fait de l'importance des enjeux sociaux-économiques que présentent les PME/PMI pour le développement du pays. L'objectif était donc de créer un tissu industriel dense et intégré capable de relever les défis de l'intégration du pays dans l'économie mondiale.

Quoique l'Etat algérien a mis en place plusieurs dispositifs d'aide dédiés à la PME/PMI, et le taux de croissance positif ayant marqué le tissu PME/PMI, son essor et son développement est appelé à être renforcé davantage afin d'amorcer l'indépendance de l'économie nationale vis-à-vis des importations et les hydrocarbures.

Nous avons remarqué qu'à travers les statistiques disponibles que les créations d'entreprises se sont orienté davantage vers les secteurs des services et de l'agriculture que vers l'industrie de transformation. Cet état de fait doit obliger les acteurs institutionnels à revoir leurs politiques en orientant davantage les porteurs de projets vers des activités industrielles qui permettent à l'économie nationale de relever les défis de l'indépendance à l'importation et aussi afin de créer une complémentarité et interdépendance entre certains secteurs d'activités.

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

Sur le plan économique, la population des PME/PMI privé issue des réformes a contribué largement à la création d'emplois et l'offre de biens et services divers en marquant une rupture avec une période marquée par une très faible activité économique notamment industrielle qui est prédominée par le secteur public.

A la lecture du contenu de la nouvelle stratégie industrielle, et comparativement aux politiques mises en place depuis la fin des années 90 et début des années 2000, l'objectif principal est de replacer l'investissement industriel en PME/PMI au cœur de l'économie nationale.

Certes, le développement du secteur des PME/PMI dépend dans une large mesure du climat des affaires (mise en place de divers dispositifs et lois), mais aussi de la qualité de l'encadrement et d'orientation qui se complète pour atteindre les objectifs à l'origine de la stratégie industrielle notamment en matière de :

- Réalisation d'une croissance industrielle durable ;
- La densification et l'intégration du tissu industriel national qui crée des synergies entre les différents acteurs et secteurs économiques.

Bibliographie :

Premièrement : Ouvrages

- Claude Courlet. « Les systèmes productifs localisés : de la définition au modèle ». in « Territoires et régions, Les grands oubliés du développement économique ». Ed. L'Harmattan. Paris 2001.p63. - Pierre André Julien et Michel Marchesnay (1996) : « L'Entrepreneuriat ». Ed. Economica, Paris. p79-80.
- Sweeney G.P (1982). « Les nouveaux entrepreneurs petites entreprises innovantes ». Edition d'organisation. Paris. p52
- Torres OLIVIER : « LES PME ». Ed. Flammarion. Paris, 1999. p 13

Deuxièmement : Articles et communications

- Antoine CHIGNIER., « Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement », Séminaire Economique nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politiques de Lyon. Paris. 2009
- ASSALA Khalil, « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », 8^{ème} congrès international francophone en entrepreneuriat et PME. (CIFEPME). L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales 25, 26, 27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse, 2006.
- Colette FOURCADE : « Petite entreprises et développement local ». Actes du colloque international, Montpellier, mai 1988. p 111.
- FARIDA MERZOUK « PME et compétitivité en Algérie ». Université de Bouira, Algérie, 2008.

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

- Mohamed KADI « *Relation* Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? » In colloque international « Evaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique ». Faculté des sciences Economiques, commerciales et sciences de gestion. Université de Sétif 1. Les 11 et 12 Mars 2013.

- Samia GHARBI « les PME/PMI en Algérie : Etat des lieux ». Cahiers du LAB.RII. Document de travail N°238. Mars 2011. Université du Littoral côte d'Opale. Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Information.

Troisièmement : Mémoires et thèses

-Malek AMGHAR « Etude des conditions d'émergence et de structure d'un technopôle électronique et électroménager à Bordj Bou Arreridj ; entre stratégie d'entreprises, organisation industrielle et mode de gouvernance ». Thèse de Doctorat université de Bejaïa, 2020.

- Claude Bolduc : « Les modèles Beaucerons d'entrepreneuship : un facteur explicatif de développement régional ? ». Mémoire de maîtrise en gestion des PMO. Université du Québec à Chicoutimi, Avril 1993. p19.

Quatrièmement : Références électroniques

- Algérie : plus de 750 start-up « labellisées » in <https://www.jeuneafrique.com/1324997/economie/algerie-plus-de-750-start-up-labellisees/> publié le 08/03/2022, consulté le 30/05/2023.

Rapports d'études, bulletins statistiques :

- Ministère des Participations et la Promotion des Investissements, (2007), « Stratégie et politique de relance et de développement industriel, Synthèse ». Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements.

- Situation des PME en Algérie et les politique de soutien a leur développement (janvier 2012) DG Trésor, Ambassade de France en Algérie.

- Bulletins d'informations statistiques de la PME N°22, 24, 26, 28, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, (Année 2015 à 2022). Ministère de l'Industrie et des mines.

Textes de loi :

- La loi d'orientation sur la promotion de la PME n° 01-18 du 12.12.2001, Ministère de PME et de l'Artisanat.

- Arrêté interministériel du 13 Rajab 1443 correspondant au 14 février 2022 portant création d'un service commun de recherche « Incubateur » au sein des universités algériennes

- Journal officiel N°19 / 43-ème : Décret exécutif n° 04-91 du 3 Safar 1425 correspondant au 24 mars 2004 portant création de l'agence nationale de

Analyse du rôle de la politique de promotion des PME/PMI dans le développement socioéconomique en Algérie

promotion et de développement des parcs technologiques et fixant son organisation et son fonctionnement

- Journal officiel de la République algérienne n°777 du 15-12/2001, chapitre 02, article 4,5,6 et 7 page 04. La loi d'orientation sur la promotion de la PME n° 01-18 du 12.12.2001.